



CA du Libournais (Siren : 200070092)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Libourne
Arrondissement	Libourne
Département	Gironde
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	29/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Philippe BUISSON

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	42 Rue Jules Ferry
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33500 LIBOURNE CEDEX
Téléphone	05 57 25 01 51
Fax	05 57 25 45 75
Courriel	contact@lacali.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	94 147
-----------------------------	--------

Densité moyenne 164,71

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 45

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Abzac (213300015)	2 038
33	Arveyres (213300155)	2 065
33	Bayas (213300346)	465
33	Bonzac (213300627)	791
33	Cadarsac (213300791)	354
33	Camps-sur-l'Isle (213300882)	629
33	Chamadelle (213301245)	737
33	Coutras (213301385)	8 795
33	Daignac (213301476)	478
33	Dardenac (213301484)	95
33	Espiet (213301575)	775
33	Génissac (213301856)	2 044
33	Gours (213301914)	551
33	Guîtres (213301989)	1 652
33	Izon (213302078)	6 398
33	Lagorce (213302185)	1 639
33	Lalande-de-Pomerol (213302227)	657
33	Lapouyade (213302300)	536
33	Le Fieu (213301666)	501
33	Les Billaux (213300528)	1 201
33	Les Églisottes-et-Chalaures (213301542)	2 249
33	Les Peintures (213303159)	1 668
33	Libourne (213302433)	25 063
33	Maransin (213302649)	1 052
33	Moulon (213302987)	1 041
33	Nérigean (213303035)	850
33	Pomerol (213303282)	604
33	Porchères (213303324)	874
33	Puynormand (213303472)	313
33	Sablons (213303621)	1 326
33	Saint-Antoine-sur-l'Isle (213303738)	589
33	Saint-Christophe-de-Double (213303852)	617
33	Saint-Ciers-d'Abzac (213303878)	1 538
33	Saint-Denis-de-Pile (213303936)	5 889
33	Saint-Germain-du-Puch (213304132)	2 327
33	Saint-Martin-de-Laye (213304421)	558
33	Saint-Martin-du-Bois (213304454)	848
33	Saint-Médard-de-Guizières (213304470)	2 407
33	Saint-Quentin-de-Baron (213304660)	2 708
33	Saint-Sauveur-de-Puynormand (213304728)	372

33	Saint-Seurin-sur-l'Isle (213304785)	3 175
33	Savignac-de-l'Isle (213305097)	570
33	Tizac-de-Curton (213305311)	371
33	Tizac-de-Lapouyade (213305329)	477
33	Vayres (213305394)	4 260

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 49

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Sur le périmètre de l'ancienne CALI : - Lutte contre les nuisances sonores.</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Sur le périmètre de l'ancienne CALI : - Lutte contre la pollution de l'air.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Sur le périmètre de l'ancienne CALI : - soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie Au titre du groupe Aménagement de l'espace : - Charte paysagère. - Chemins de randonnées d'intérêt communautaire. Sur le périmètre de l'ancienne CC du Libournais : - Création et gestion des chemins de randonnées faisant une boucle à l'intérieur des communes formant la communauté - Restauration du petit patrimoine bâti communautaire c'est-à-dire les petits ouvrages bâtis communaux ayant leur valeur historique ou architecturale reconnue et ne faisant pas l'objet d'une dépense obligatoire d'entretien ou pouvant faire l'objet d'une subvention au bénéfice exclusif de la commune.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire</i>
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) <i>Au titre du groupe Action sociale d'intérêt communautaire.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance - programmation d'actions définies dans le contrat de ville

- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- <i>Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.</i>
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>Au titre du groupe de compétences facultatives : SPORT - CLUTURE - ENFANCE - LOISIRS : * Sur le périmètre de l'ancienne CALI : - Actions issues des contrats dans le domaine de l'enfance-jeunesse - Crèches - Halte Garderie - Multi-accueil - Maison de la petite enfance - Relais assistantes maternelles - Lieux d'accueil enfants-parents - Accueils de loisirs sans hébergement les mercredis après-midi et les vacances scolaires hors services spécifiques sports vacances. - Équipements destinés aux adolescents : PRIJ, point Cyb, BIJ. - Soutien aux manifestations culturelles et sportives : les Préalables de Fest'arts, Musique à Pile, Totemprog, les Permanences de la littérature, Qui de l'uf ou de la poule?, le Printemps photographiques, les Amis de l'abbatiale à Guitres et les événements labellisés Scène d'Eté et portés par la CALI, le soutien à des événements culturels exceptionnels à caractère national se déroulant sur le territoire faisant l'objet d'une validation en conseil communautaire. . - Etudes de faisabilité sur une politique communautaire en matière de lecture publique. * Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sud-Libournais : - Création et gestion de crèches multi-accueil communautaires ayant une capacité d'accueil d'au moins 6 enfants/jour. - Création des accueils de loisirs sans hébergement (3-6 et 6-12 ans) et gestion de ces centres. - Création et gestion d'un Point rencontre et/ou Information Jeunes. - Organisation de séjours vacances pour les enfants de 6 à 17 ans résidants sur le territoire communautaire. - Création et gestion pour le compte des communes membres d'un relais d'assistants maternels dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse. - Organisation de manifestations culturelles organisées par des associations Loi 1901 et qui se déroulent sur le territoire communautaire selon les critères suivants : dimension culturelle avérée de la manifestation (critère obligatoire), professionnalisme des organisateurs, dimension territoriale communautaire, affirmation de l'identité communautaire, le budget de la manifestation doit être supérieur à 15000 euros, l'existence d'un subventionnement public autre que communautaire. La manifestation devra remplir, en plus du critère obligatoire au moins deux des critères ci-dessus. Ce soutien prendra la forme d'une aide financière plafonnée à 3000 euros par an et par organisateur. Ce soutien n'exclut pas l'intervention financière ou logistique des communes membres.</i>
- Activités sportives
- <i>cf. Groupe de compétences facultatives : SPORT - CLUTURE - ENFANCE - LOISIRS</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- <i>Organisation de la mobilité au sens du titre III de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L3421-2 du même code.</i>
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
- <i>Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi. A ce titre, elle peut organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre-service.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Au titre du groupe de compétences facultatives : * Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sud-Libournais : - Voirie : Mise à disposition des moyens de propreté de la voirie pour les communes membres.</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Au titre du groupe de compétences obligatoires Développement économique : - promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. Au titre du groupe de compétences facultatives Actions de développement touristique : * Sur le périmètre de l'ancienne CALI : - Etudes touristiques - Création, aménagement, entretien et gestion des équipements d'intérêt communautaire à créer ou à valoriser dont les études ont démontré que le rayonnement attendu dépasse le territoire communautaire, augmente son attrait et sa faisabilité et les équipements d'intérêt communautaire existants suivants : le domaine du Maine Pommier dans sa partie destinée au tourisme ; le bateau touristique "Fleur de l'Isle" ; les pontons qui y sont liés ; l'exposition itinérante "l'Eau dans tous ses états" et ses supports pédagogiques. * Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sud-Libournais : - Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de développement touristique sur le territoire de la communauté, et notamment la réalisation d'aménagement et d'équipements touristiques comme la signalétique sous toutes ses formes ou bornes interactives ; la mise en place d'actions spécifiques axées sur l'oenotourisme, l'écotourisme ou le tourisme fluvial ; la réalisation d'équipements nécessaires à l'accueil des touristes.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social <i>- Politique du logement d'intérêt communautaire.</i>
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social <i>Sur le périmètre de l'ancienne CALI : - Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; aide à l'accession sociale. Sur le périmètre de la CC du Sud-Libournais : - Acquisition de terrains viabilisés pour la construction de logements neufs à vocation locative avec un bailleur social.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>Sur le périmètre de l'ancienne CALI : - Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : lutte contre la vacance et l'insalubrité ; aide à la réhabilitation pour la remise sur le marché de logements vacants : aide aux associations oeuvrant en matière de logement d'urgence et d'aide au logement. Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sud-Libournais : Construction, gestion et entretien des logements d'urgence et/ou participation financière à un organisme ou association oeuvrant dans le logement d'urgence ; constitution de réserves foncières en vue de la réalisation de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU (ou toute autre loi qui lui serait substituée).</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Sur le territoire des deux anciennes CC fusionnées, cette compétence relève de l'intérêt communautaire de la compétence "Politique du logement non social" Sur le territoire de l'ancienne CC du Sud-Libournais : Sur délégation, attribution des aides publiques en faveur de la rénovation de l'habitat privé (dans le cadre, ou hors cadre, d'un PLH).</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sud-Libournais : Sur délégation, attribution des aides publiques en faveur de la rénovation de l'habitat privé (dans le cadre, ou hors cadre, d'un PLH)</i>
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre <i>Sur le territoire de l'ancienne CALI, au titre du groupe actions, par des opérations d'intérêt communautaire : lutte contre la vacance et l'insalubrité. Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sud Libournais : Lutte contre la location de logements insalubres.</i>

<b>Infrastructures</b>
- Ports <i>Compétence facultative Port de Libourne Saint Emilion : construction, aménagement, gestion et entretien du port de Libourne Saint Emilion</i>
<b>Autres</b>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>compétence supplémentaire incendie et secours : contribution du SDIS de la Gironde</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétence facultative : Aménagement numérique du territoire au sens de l'article 1425-1 du CGCT et du 15° du L32 du code des postes et télécommunications électroniques</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>- En matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi N°20000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>
- Autres <i>Création et gestion d'un système d'information géographique.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SI de l'Entre deux Mers Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (SEMOCOM) (253300545)	SM fermé	114 417
33	SMF de la zone d'activité aéroportuaire de Libourne, Saint Emilion (200096972)	SM fermé	108 703
33	SM eaux et rivières de l'Entre-deux-Mers (200073328)	SM fermé	108 022
33	SI d'Eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais (200100543)	SM fermé	21 637
33	SM "Gironde Numérique" (200010049)	SM ouvert	840 917
33	SM de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary (200096980)	SM fermé	56 588
16	Syndicat d'aménagement du bassin versant de la Dronne aval (SABV Dronne Aval) (200079259)	SM fermé	37 367
33	SM d'étude pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (SMEGREG) (253306062)	SM ouvert	1 333 765
33	SM intercommunal de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Libournais Haute Gironde (SMICVAL) (253306617)	SM fermé	215 248
33	Syndicat des eaux et rivières (SY.E.R) des côteaux de Dordogne (200078970)	SM fermé	40 295
33	SIAEPA des vallées de l'Isle et de la Dronne (200092112)	SM fermé	26 264
33	Nouvelle-Aquitaine Mobilités (200081735)	SM ouvert	3 724 387
33	SI d'études, de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle (200078996)	SM fermé	73 419
33	SIEA de la région d'Arveyres (200099851)	SM fermé	26 677
33	PETR du Grand Libournais (200052181)	SM fermé	162 767

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)